



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Électricité et mécanique

Bachelier en Automobile
Bachelier en Domotique
Bachelier en Électromécanique (orientation climatisation et techniques du froid)
Bachelier en Electronique (orientation électronique appliquée)
Master en Gestion de production

Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)

Jean-Pascal CAMBRONNE
Nadine POSTIAUX
Chloé GODFRIN

30 juin 2025

Table des matières

Électricité et mécanique : Haute École Louvain en Hainaut.....	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	9
Critère Programme.....	10
Critère Qualité	16
Conclusion	19
Droit de réponse de l'établissement.....	20

Électricité et mécanique : Haute École Louvain en Hainaut

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2024-2025 à l'évaluation continue des bacheliers en Automobile, en Domotique, en Électromécanique (orientation climatisation et techniques du froid), en Électronique (orientation électronique appliquée) ainsi qu'à l'évaluation continue du master en Gestion de production dans le cadre du cluster « Électricité et mécanique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2018-2019 (en 2016-2017 pour le bachelier en Domotique).

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a réalisé une visite *in situ* les 13 et 14 février 2025 à la Haute École Louvain en Hainaut. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenu·es les expert·es après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit les bacheliers en Automobile, en Domotique, en Électromécanique (orientation climatisation et techniques du froid), en Électronique (orientation électronique appliquée) et le master en Gestion de production, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2018-2019 (ou 2016-2017) ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques aux programmes ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des expert·es tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant, les étudiant·es et les membres des services transversaux qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Jean-Pascal Cambronne, expert pair, président du comité
- Nadine Postiaux, experte de l'éducation
- Chloé Godfrin, experte étudiante

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des expert·es est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- L'ambition et la vision stratégique qui témoignent de la volonté d'adresser les problématiques du multisite
- Le site web et, notamment, la lisibilité des différents programmes et cours (fiches descriptives des unités d'enseignement, fiches UE)
- L'attractivité du master en Gestion de production organisé en alternance
- Les activités de recherche reconnues (Centre de Recherche et de Formation, CeREF)
- L'indépendance de la cellule qualité institutionnelle
- La formalisation des démarches qualité via un support visuel parlant à tou·tes (l'horloge qualité)
- Des personnels enseignants expérimentés

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Le manque de systématisation de la procédure d'évaluation des enseignements par les étudiant·es (EEE)
- Le caractère informel de la consultation des milieux professionnels
- Les freins, résistances et inquiétudes au changement perceptibles
- La dynamique réduite et l'adaptation minimaliste du bachelier en Automobile à l'évolution du secteur
- L'absence d'anticipation du passage de LOIQ à Sharepoint, ayant entraîné un vide d'outils

OPPORTUNITÉS

- Les partenariats avec les centres de technologie avancée (CTA)
- Des formations donnant accès à des métiers en pénurie
- Les liens et les partenariats avec des industries locales

MENACES

- L'évolution des différents secteurs, la nécessaire adaptation et la difficulté à rétroagir facilement (changement d'intitulé, modification de programme, etc.)
- L'attractivité et les débouchés réduits par l'intitulé du bachelier en Domotique qui ne recouvre que très partiellement la formation
- Le succès dont pourrait être victime le master en Gestion de production (encadrement limité)
- Le faible recrutement d'étudiant·es dans certaines filières par manque d'attractivité

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Formaliser la collecte des informations en provenance des professionnel·les (enquêtes, focus groups, etc.) et la compléter par la mise en place de conseils de perfectionnement dans chacune des formations.
- 2 Accentuer le ruissèlement recherche du CeREF sur les formations, y compris sur les formations de bacheliers et le soutien au master pour atteindre le niveau 7 du CEC.
- 3 Consolider les procédures d'évaluations par compétences.
- 4 Poursuivre les efforts pour soutenir l'enseignement de l'anglais, l'expérience menée dans le bachelier en Électronique étant particulièrement intéressante.
- 5 Communiquer les choix relatifs à la nouvelle gouvernance et évaluer les choix compétences/territoires aux différentes situations (par exemple, le cas d'un personnel couvert par deux directions)
- 6 Tenter, dans le respect des statuts des personnels de la haute école, de formaliser davantage la procédure EEE par une centralisation et une systématisation de la collecte et le déploiement d'une procédure de traitement permettant d'accompagner les enseignant·es.

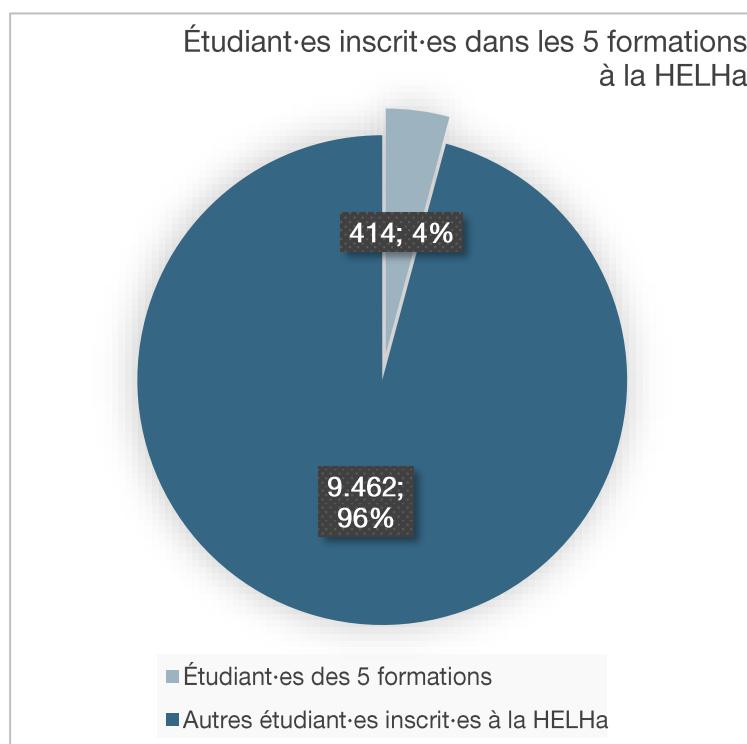
Présentation de l'établissement et des programmes évalués

Créée en 2009, la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) résulte de la fusion de trois hautes écoles (HE) hainuyères : la Haute École catholique Charleroi-Europe, la Haute École Libre du Hainaut Occidental et la Haute École Roi Baudouin. Elle relève du réseau libre confessionnel.

La HELHa compte 4 départements (arts, business et communication ; éducation et social ; santé et technologies médicales ; sciences, technologies et vivant) et dispense 51 formations de type court ou long. Les formations sont organisées sur 15 implantations différentes situées dans plusieurs villes de la province du Hainaut (à l'exception d'une implantation située à Louvain-la-Neuve).

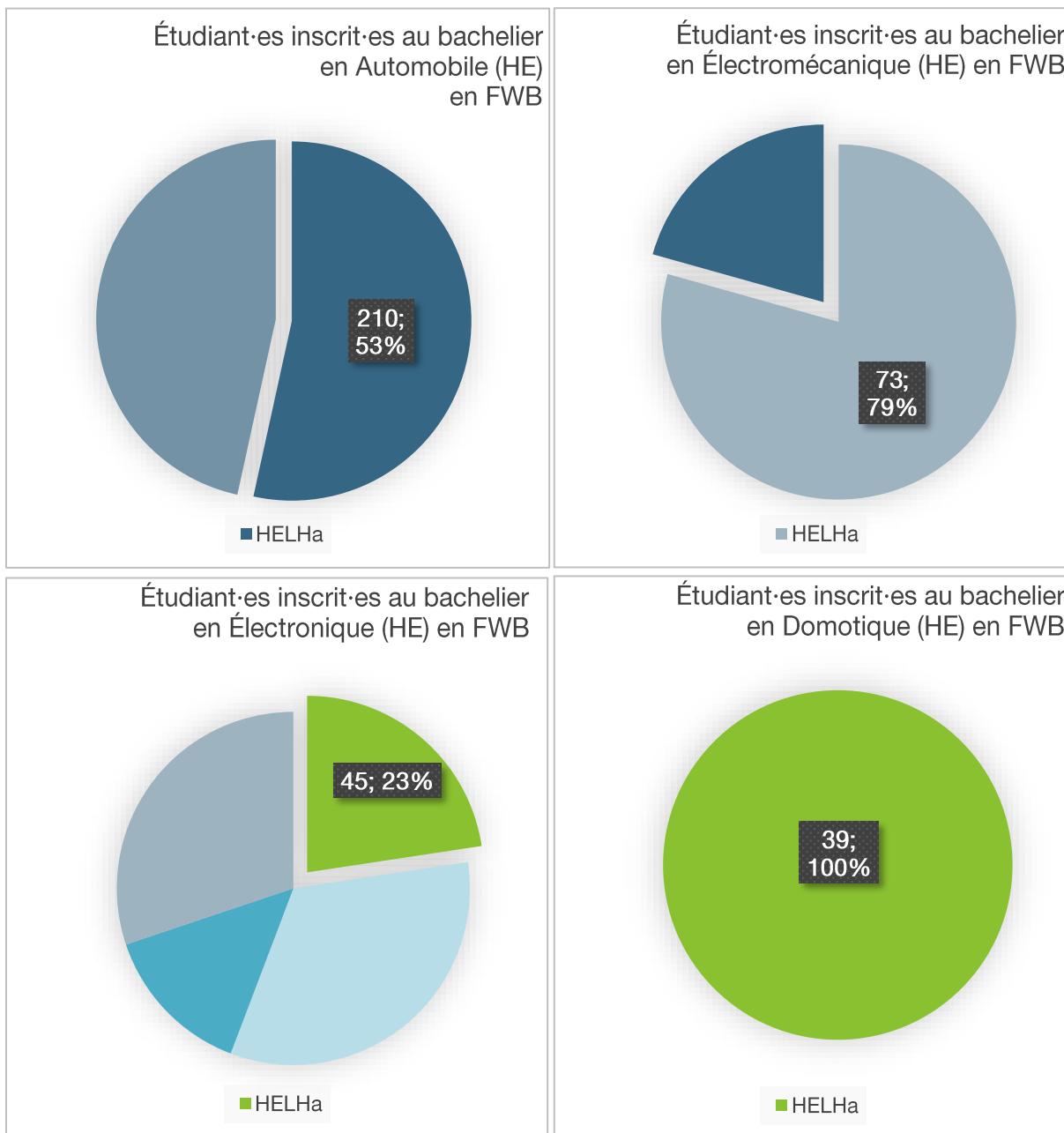
Les 5 formations évaluées dans le présent rapport relèvent du département Sciences, technologies et vivant. Les bacheliers en Automobile, en Electronique (orientation électronique appliquée) et le master en Gestion de production sont tous les trois organisés sur l'implantation de Mons. Le bachelier en Électromécanique (orientation climatisation et techniques du froid) est organisé sur l'implantation de Tournai. Le bachelier en Domotique est, quant à lui, organisé sur l'implantation de Charleroi.

En 2022-2023, 210 étudiant·es étaient inscrit·es au bachelier en Automobile, 73 étudiant·es au bachelier en Électromécanique (orientation climatisation et techniques du froid), 45 étudiant·es au bachelier en Electronique (orientation électronique appliquée), 39 étudiant·es au bachelier en Domotique et 47 étudiant·es au master en Gestion de production à la HELHa. Additionné·es, ces 414 étudiant·es représentaient 4% du nombre total d'étudiant·es inscrit·es à la HELHa, à savoir : 9906 étudiant·es².



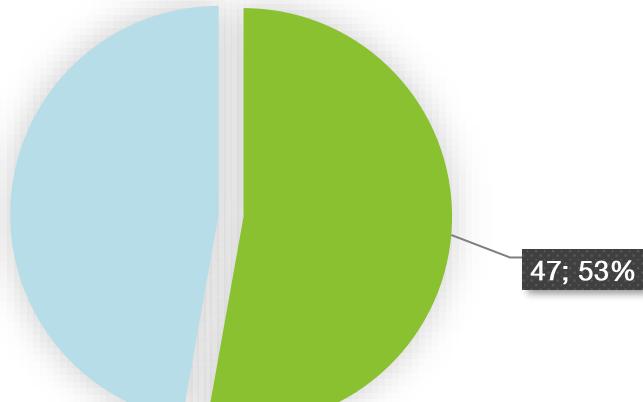
² Source : base de données SATURN, année de référence 2022-2023.

Les 210 étudiant·es inscrit·es au bachelier en Automobile, les 73 étudiant·es inscrit·es au bachelier en Électromécanique (orientation climatisation et techniques du froid), les 45 étudiant·es inscrit·es au bachelier en Électronique (orientation électronique appliquée), les 39 étudiant·es inscrit·es au bachelier en Domotique et les 47 étudiant·es inscrit·es au master en Gestion de production à la HELHa représentaient respectivement 53%, 79%, 23%, 100% et 53% du nombre total d'étudiant·es inscrit·es aux mêmes formations dans l'ensemble des hautes écoles (HE) en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)³.



³ Source : base de données SATURN, année de référence 2022-2023.

Étudiant·es inscrit·es au master en Gestion de production (HE) en FWB



Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Plusieurs évolutions de contexte et de changement sont à mentionner depuis l'évaluation initiale de 2018-2019. La HELHa est une haute école qui abrite de très nombreuses formations organisées sur plusieurs implantations et réparties en 4 départements. Les principales évolutions de contexte observées lors de l'expertise réalisée en 2024-2025 sont en lien direct avec cette organisation.

La première concerne le périmètre des formations évaluées dans le *cluster* Électricité et mécanique. En 2018-2019, 4 formations ont fait l'objet d'une évaluation initiale : le bachelier en Automobile, le bachelier en Électromécanique, le bachelier en Électronique et le master en Gestion de production. Le bachelier en Domotique avait, quant à lui, été évalué dans le *cluster* Informatique. Il intègre désormais le *cluster* Électricité et mécanique. Au passage, le changement de l'intitulé de ce bachelier, incluant initialement la mention « Gestion technique des bâtiments », mais devenu exclusivement le bachelier en Domotique, est réducteur par rapport aux contenus et aux débouchés de cette formation qui a, de fait, perdu de l'attractivité et des flux entrants d'étudiant·es.

La deuxième concerne la réorganisation de la gouvernance de l'établissement qui mobilise très fortement les équipes de direction et de la cellule qualité. Les 7 domaines d'enseignement qui existaient initialement ont été refondus en 4 départements. Les fiches de postes elles-mêmes ont évolué pour passer par exemple de la direction d'un département vers la direction aux enseignements. Des services transversaux ont été renforcés, et leur direction accompagne la direction des départements et la direction générale de la haute école. Cette réorganisation est profonde et fait vivre à la HELHa des moments importants lors de la venue du comité d'expert·es qui constate, d'une part, que de nombreux échanges avec les différents panels ont été orientés sur ce sujet et, d'autre part, que le recul n'est pas suffisant pour mesurer les bénéfices induits par ces changements.

Critère Programme

Dans le respect de l'autonomie et de la responsabilité des établissements, les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/*cluster*, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement auprès des parties prenantes, internes et externes, est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Retour réflexif et nouveau plan d'action au regard du diagnostic actuel

- 1 À la suite de l'expertise menée en 2018-2019, une commission interne d'évaluation (CIE) a été mise en place. Cette CIE s'est emparée de l'ensemble des recommandations émises par les expert·es, pour les mettre en œuvre, les planifier dans le temps et évaluer leur degré d'avancement et de réalisation sous la forme de tableaux mis à la disposition du comité en charge de la présente évaluation continue. Ces tableaux permettent de visualiser clairement, au moyen d'un jeu de couleurs, ces degrés d'avancement.
- 2 Le comité s'interroge toutefois sur les appréciations associées à certaines actions. Il en est ainsi par exemple des évaluations des enseignements par les étudiant·es (EEE), où il note des disparités très fortes de pratiques entre les formations. Le comité mesure la difficulté de mise en œuvre des EEE liée aux statuts du personnel et aux négociations syndicales. Cependant, certains programmes semblent avoir des pratiques plus abouties que d'autres.
- 3 La HELHa abrite un grand nombre de formations sur plusieurs sites. Au moment de la visite des expert·es, des changements majeurs étaient en cours de réalisation. Le contour des départements de formation et les responsabilités associées évoluent avec la mise en place de directions orientées davantage vers la pédagogie, alors que d'autres sont plus centrées sur les actions transversales. À l'heure où ces lignes sont écrites, il est encore trop tôt pour en apprécier les bénéfices.

Pertinence des programmes

- 4 Pour les quatre bacheliers, la pertinence de la formation vis-à-vis des demandes sociétales et industrielles est évaluée de manière informelle par le biais des maîtres de stages externes (MSE), par leurs échanges avec les équipes pédagogiques lors des suivis des stagiaires et leurs discussions lors des soutenances des travaux de fin d'études (TFE). À ces échanges informels s'ajoutent différents questionnaires et enquêtes. Le comité note l'envoi d'une enquête aux industriel·les et aux ancien·nes étudiant·es dans le bachelier en Électronique. Dans le bachelier en Électromécanique, une enquête a aussi été envoyée à une vingtaine d'entreprises, et un questionnaire est transmis aux MSE à la fin des stages. La démarche est intéressante, mais n'est pas totalement exploitée, car elle ne donne pas systématiquement lieu à des comptes rendus diffusés aux équipes pédagogiques pour actions résultantes à mener.

- 5 Dans le bachelier en Automobile, un questionnement sur l'avenir du domaine de la mobilité et des métiers associés est en cours depuis quelques années (il avait déjà été soulevé lors de l'évaluation précédente). Le comité constate que des modifications et des ajouts ont eu lieu dans la grille de formation. Il peut citer par exemple l'ajout de cours d'électricité dans le programme de bloc 2, dont la certification HEV2 spécifique aux véhicules hybrides et électriques. Les étudiant·es de bloc 3 ont également la possibilité de travailler en simulation avec des casques de réalité virtuelle sur une batterie haute tension de véhicule électrique (assimilation à la certification HEV3). Ces modifications sont saluées par le comité, qui note toutefois qu'elles semblent le plus souvent être beaucoup plus portées par les entreprises elles-mêmes que par les équipes pédagogiques à la suite d'une analyse des besoins par exemple. Dans le même ordre d'idées, le comité relève les démarches proactives des concessionnaires automobiles vis-à-vis de l'établissement, eux·elles aussi touché·es par l'évolution du secteur et qui contribuent largement à l'apport de matériel, voire de formations. Si ces rencontres sont les bienvenues, elles doivent s'intégrer dans une réflexion globale et attendue de la part des enseignant·es sur l'évolution des métiers dans le contexte de la mobilité électrique en plein essor.
- 6 Dans le master en Gestion de production, des focus groups sont organisés chaque année avec des entreprises, invitées à porter un regard et une appréciation sur la formation. Les retombées de cette action sont positives, car elle contribue à la mise à jour continue du programme, en jouant ainsi, de fait, le rôle attendu d'un conseil de perfectionnement.
- 7 Des visites d'entreprise sont régulièrement organisées pour les étudiant·es de bachelier. Dans le même ordre d'idées, des unités d'enseignement (UE) sont organisées en collaboration avec des intervenant·es extérieur·es (l'UE projet dans le bachelier en Électromécanique, l'UE bureau d'étude dans le bachelier en Domotique), et des séminaires de présentation des métiers sont proposés aux étudiant·es, ce qui leur permet de voir toutes les facettes des métiers potentiels qu'il·elles pourront exercer. La journée des métiers et le job day jouent également ce rôle pour les étudiant·es respectivement du bachelier en Électromécanique et du bachelier en Domotique. Enfin, le comité souligne l'ouverture à l'international apportée aux étudiant·es des bacheliers en Électronique et en Domotique qui se rendent chaque année à des salons professionnels en Allemagne.
- 8 En dehors des voyages propres à leur section, les étudiant·es sont informé·es par différents canaux des possibilités et des aides à la mobilité internationale (présentations lors de la rentrée académique et en cours de formation, panneaux d'informations dans l'établissement, stand Erasmus lors de la journée portes ouvertes, etc.). Cela porte ses fruits, et un nombre d'étudiant·es non négligeable effectue des stages à l'étranger, ce qui permet, d'une part, le rayonnement de l'établissement à l'international et, d'autre part, l'enrichissement de l'expérience personnelle des étudiant·es. Cela concerne uniquement les étudiant·es de bachelier, l'alternance rendant la mobilité trop complexe, voire impossible pour les étudiant·es de master.

- 9 Même s'il s'agit de deux entités juridiques différentes, la HELHa et ses enseignant·es sont largement partie prenante dans le Centre de Recherche et de Formation de la HELHa (CeREF). Le CeREF amène une plus-value certaine aux formations dispensées dans l'établissement par un enrichissement des contenus des enseignements, par la collaboration étroite avec des chercheur·es et par la proposition de sujets de TFE en lien avec des problématiques liées à la recherche. Il y a quelques années encore, ce centre était inconnu des étudiant·es, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Même si une marge de progression subsiste dans l'interaction enseignement-recherche, en particulier au niveau du master, le ruissellement du CeREF vers les formations est en marche.
- 10 La communication externe de l'établissement par le biais de son site internet est de grande qualité. Les informations portées sont claires et faciles à trouver. Pour ce qui concerne les réseaux sociaux et Facebook en particulier, les pages sont régulièrement alimentées et reflètent le dynamisme de l'ensemble de la HE.
- 11 De manière générale, et cela n'est pas propre à la HELHa, les métiers offerts par les bacheliers dans le domaine industriel et de l'ingénierie et les formations correspondantes ne sont pas très attractifs. Pour mieux les faire connaître, la HELHa promeut ses formations auprès des élèves de l'enseignement secondaire, directement dans les établissements ou en les invitant aux évènements qu'elle organise comme la journée des métiers. Elle mène également des actions intitulées Women in Tech, afin d'essayer d'augmenter le taux de féminisation dans ses programmes techniques.
- 12 Le bachelier en Domotique a vu sa dénomination réduite au terme unique de domotique par rapport à son appellation antérieure « Gestion technique des bâtiments » plus large, à consonance plus pluridisciplinaire et plus technique. La domotique en soi ne couvre qu'une partie réduite du programme, tout au plus 20% de la formation globale. Cela nuit à l'attractivité de la formation et à l'éventail des possibilités de stages, voire de recrutement pour les étudiant·es. Ce choix de dénomination ne relève pas de la responsabilité de l'établissement, qui doit déployer des efforts de communication pour rétablir la réalité de la formation et des débouchés qu'elle offre.

Cohérence des programmes

- 13 Des réunions de coordination ont lieu au sein des sections pour limiter les surcharges de travail des étudiant·es, en veillant à répartir les évaluations dans le temps.
- 14 Les UE et leur contenu sont parfaitement décrits dans des fiches (fiches UE) et mis à la disposition des étudiant·es. De même, les équipes pédagogiques se réunissent régulièrement pour assurer un séquençage des UE. À titre d'exemple, on peut citer le déplacement de l'UE de mathématiques en amont de l'UE d'électricité dans le bachelier en Électromécanique, le déplacement ayant permis de faciliter la compréhension et l'usage des outils mathématiques.
- 15 Le comité constate que la démarche d'évaluation des formations par compétences, encouragée par le comité lors de la précédente évaluation, reprise par la CIE et inscrite dans le plan d'action, a été mise en œuvre, mais qu'elle reste à ce jour appliquée exclusivement aux stages et aux TFE. Dans les cinq programmes, les stages et les TFE ont en effet été repensés à la lumière des compétences, et des grilles d'évaluation ont été construites également sur la base des compétences. C'est un apport non négligeable, mais assez restreint par rapport à l'objectif initial, qui invitait à étendre le travail par compétences à l'ensemble des UE, en particulier dans le master en Gestion

de production. Quelques initiatives allant dans ce sens sont toutefois à souligner. Dans le bachelier en Domotique par exemple, l'UE bureau d'étude reprend les compétences développées dans les autres UE de la formation et aboutit à la création d'un dossier intégré. Le comité d'expert·es suggère à la CIE et aux parties prenantes de poursuivre cette action issue du plan proposé par les acteur·rices eux·illes-mêmes.

- 16 Pour la réalisation de leurs stages et dans leur suivi, les étudiant·es des 4 formations de bachelier bénéficient d'un environnement tout à fait propice, en disposant au préalable d'une liste de documents d'informations utiles, d'une liste de lieux de stage, d'un speed-dating organisé pour le bachelier en Domotique, d'un suivi rapproché par les enseignant·es référent·es dans les sections. Des stages ont lieu tous les ans, sauf dans le bachelier en Automobile où il n'y a pas de stage obligatoire en bloc 2. Il existe toutefois des conventions particulières pour les étudiant·es désireux·ses de s'investir professionnellement dans leur formation. La durée du stage en bloc 1 étant très courte et en l'absence de stage obligatoire en bloc 2, certain·es étudiant·es peuvent rencontrer des difficultés à se projeter dans les options de bloc 3. L'une d'elles en particulier, l'expertise, semble par ailleurs délaissée par les étudiant·es.
- 17 Pour les étudiant·es du master en Gestion de Production, une rencontre est organisée au début de chaque année académique avec des entreprises susceptibles de les accueillir en alternance. Ce speed-dating rencontre un grand succès, dans la mesure où il y a très souvent plus de possibilités offertes que d'étudiant·es potentiel·les. Cela constitue une aide précieuse pour les étudiant·es à la recherche de l'entreprise dans laquelle il·elles réaliseront leur alternance et prouve l'intérêt sans cesse grandissant des entreprises pour ce type de formation.
- 18 Dans le master en Gestion de production, il apparaît que les recruteur·ses en charge de la sélection des étudiant·es sont parfois très, voire trop attentif·ves à l'origine des étudiant·es et à leur parcours antérieur, dans le but d'avoir un·e employé·e opérationnel·le dans un domaine spécifique. Les parties prenantes de l'établissement sont toutefois bien conscientes que le rôle de l'entreprise qui accueille un·e étudiant·e en alternance est un rôle de formatrice. Le comité encourage les équipes en charge du suivi des alternant·es à poursuivre cet ancrage avec force.
- 19 Pour le master en Gestion de production, des capsules vidéo ont été mises en place. Elles permettent de clarifier le rôle du·de la tuteur·rice en entreprise auprès des étudiant·es en alternance et des entreprises. Ces capsules sont régulièrement mises à jour au gré des besoins et des nécessités.
- 20 Des cours d'anglais sont organisés dans les cinq programmes. Dans le bachelier en Électromécanique existe également un cours de néerlandais. Dans le bachelier en Électronique, l'enseignement de/en anglais va toutefois plus loin, dans la mesure où une UE est proposée en langue anglaise aux étudiant·es de bloc 3. Cet enseignement a été introduit de manière progressive. La personne en charge de cet enseignement a suivi la formation CLIL (Content and Language Integrated Learning) et veille à ce que les évaluations restent bien centrées sur les apprentissages disciplinaires. Le comité propose que cette expérience riche en retombées soit testée et étendue progressivement à d'autres UE au sein de la HE.

Efficacité et équité des programmes

- 21 Pour faire face aux lacunes constatées à l'arrivée des étudiant·es en bloc 1, la HELHa a développé et mis en place un parcours en ligne « Écrire à la HELHa » visant l'aide aux étudiant·es dans les activités rédactionnelles attendues dans les études supérieures. Ce parcours est disponible à tou·tes les étudiant·es sur la plateforme ConnectEd en accès libre. Il est non obligatoire. Il rencontre un succès mitigé à l'entrée à la HE, mais son utilité se fait davantage sentir au moment de la rédaction du TFE par les étudiant·es.
- 22 Pour les étudiant·es du bachelier en Électromécanique, une semaine de cours préparatoires est également organisée. Elle propose des activités en mathématiques, en électricité et en méthode de travail et permet de s'assurer que les étudiant·es ont toutes les compétences nécessaires à l'entame de leur parcours. L'initiative porte ses fruits.
- 23 Les étudiant·es de bachelier sont soumis à une mini-session d'examens formatifs au mois de novembre. Cette mini-session permet aux étudiant·es de se situer dans les attendus des formations, de mieux canaliser les efforts et, le cas échéant, de ne pas perdre trop rapidement pied dans la formation. Selon les résultats obtenus, les étudiant·es sont invité·es à suivre des activités de remédiation. Des entretiens individuels sont aussi menés, afin d'étudier la situation et la motivation de chaque étudiant·e, ce qui est pertinent en particulier quelques semaines après la rentrée.
- 24 La HELHa dispose d'un service d'aide à la réussite (SAR) central situé sur l'implantation de Mons et de personnes relais dans les différentes autres implantations. Les personnes relais sont soutenues et guidées dans leur fonction. Elles bénéficient de différentes formations organisées par le SAR central et ont à leur disposition une diversité de ressources. Qu'il soit central ou détaché, le SAR propose aux étudiant·es en difficulté un apprentissage méthodologique sous la forme de ressources numériques. Il propose également des activités de tutorat. Un appel à tuteur·rices est lancé et rencontre un certain succès. Les étudiant·es concerné·es sont ravi·es de bénéficier de cette aide, de surcroit quand il·elles savent qu'elle est gratuite.
- 25 Les personnels enseignants intervenants dans les quatre bacheliers sont perçus compétents, spécialisés et à la pointe de leur domaine. Certain·es enseignant·es ont des expériences longues et riches dans le domaine industriel et de la recherche avant de venir à la HE. Les enseignant·es sont également perçus comme disponibles, et la proximité établie entre les étudiant·es et leurs enseignant·es favorise les apprentissages.
- 26 La cellule d'accompagnement pédagogique (CAP) propose régulièrement des activités de formation à la pédagogie et de partage de pratiques aux enseignant·es. Ces activités sont organisées en présentiel ou prennent la forme de webinaires. Elles sont regroupées dans un catalogue mis à la disposition du corps professoral. Elles semblent toutefois peu suivies par les enseignant·es des sections évaluées. La CAP répond également à des demandes ponctuelles des enseignant·es. Quelques jours avant la venue des expert·es, une journée dédiée à la pédagogie et ciblée sur le thème de l'intelligence artificielle (IA) a réuni une importante proportion des enseignant·es, ce qui témoigne d'un certain intérêt pour ces questions et problématiques associées. De manière générale, des réflexions sont sans doute à mener sur les contenus de ces formations en regard des attendus des enseignant·es.

- 27 Les étudiant·es du bachelier en Domotique bénéficient de la présence d'un centre de technologie avancée (CTA) à proximité de l'établissement. Le partenariat noué avec ce centre permet d'assurer un enseignement pratique sur des équipements et technologies les plus récents.
- 28 Le comité relève quelques difficultés et inconforts dans les installations et équipements, tels que le chauffage parfois défaillant dans certains locaux ou des réseaux wifi limités. Cela nuit simultanément au confort des un·es et des autres et aux conditions techniques de la réalisation d'un bon usage des techniques numériques d'apprentissage.

RECOMMANDATIONS

- 1 Formaliser les retours et avis des MSE sur les formations et mettre en place des conseils de perfectionnement dans les formations de bachelier.
- 2 Prendre en compte l'évolution du domaine de la mobilité et des métiers associés et faire évoluer le programme du bachelier en Automobile en conséquence.
- 3 Accroître les actions de communication pour promouvoir le bachelier en Domotique sur les contenus et débouchés offerts, qui se veulent plus larges que la dénomination associée.
- 4 Poursuivre les réflexions sur la mise en place de l'approche par compétences dans l'ensemble des formations, afin de dépasser ce qui apparaît pour l'instant superficiel sur le plan pédagogique.
- 5 Réfléchir à la possibilité de mettre en place un stage en bloc 2 dans le bachelier en Automobile pour mieux guider les étudiant·es dans leur choix d'option de dernière année.
- 6 Veiller, autant que faire se peut, à ce que les entreprises qui accueillent des étudiant·es en alternance assurent une formation correspondant au niveau d'études des étudiant·es du master en Gestion de production.
- 7 Étendre les enseignements en anglais à d'autres UE, à l'instar de ce qui se fait dans le bachelier en Électronique.
- 8 Mener une évaluation des besoins en formation pédagogique des enseignant·es, afin d'augmenter le succès des initiatives de la CAP, à l'instar de la journée sur l'IA.
- 9 Améliorer, autant que faire se peut, les conditions de travail (chauffage, réseau wifi, etc.) dans certains locaux de la HE.

Critère Qualité

L'entité/l'établissement s'est engagé dans une démarche qualité au service de l'amélioration continue de son programme/cluster. Sa démarche témoigne de choix motivés, notamment en regard des évaluations internes et externes. Elle est adaptée à ses objectifs, sa culture qualité et son contexte. Elle est explicite, s'appuie sur des processus, procédures et des outils identifiés dont un plan d'action et intègre la participation des parties prenantes, internes et externes à l'entité/l'établissement.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement, caractère explicite et pérenne

- 1 Depuis la dernière évaluation, la direction de l'établissement s'est attachée à une refonte de l'organisation et de l'organigramme de la HE. La stratégie est claire : il s'agit entre autres propositions de substituer à une organisation plutôt par site une organisation thématique et disciplinaire. Les directions de département auront des préoccupations davantage tournées vers la pédagogie, et les questions plus opérationnelles seront confiées à une direction des services transversaux. Cette redéfinition des missions et, en particulier, les couvertures géographique et thématique ainsi que le nom de chaque département ont été discutés et arbitrés au sein d'un groupe de travail, puis validés par l'organe de gestion.
- 2 Initiée et organisée par la direction, cette démarche apparaît ainsi pilotée par un mode de type top-down à l'origine de freins au changement et d'inquiétudes que la refonte d'une organisation peut susciter. De fait, des cas pratiques dans le quotidien, comme la situation d'un personnel qui se trouve couvert par deux directions, méritent toute l'attention de toutes les parties prenantes, afin d'assouplir la mise en place de ces changements.
- 3 Des évaluations des enseignements par les étudiant·es (EEE) sont réalisées régulièrement par rotations successives au fil des années. Les sollicitations des étudiant·es sont assez dépendantes des enseignant·es, qui n'ont pas une pratique uniforme sur le déroulé et sur la fréquence des opérations. De même, les résultats et leur exploitation ne sont pas uniformes au sein du département. Cela peut porter préjudice au bénéfice qui pourrait être tiré de ces évaluations et contribuer au sentiment laissé aux étudiant·s que leur avis n'est pas suffisamment pris en compte.
- 4 La démarche qualité menée par l'établissement est explicite. Elle est rendue publique sur le site internet de la HE. La cellule qualité institutionnelle a comme mission essentielle l'accompagnement au quotidien de tou·tes les acteur·rices dans la démarche qualité de l'établissement. Elle est indépendante du collège de direction, puisque ses membres ne sont pas rattachés hiérarchiquement à la direction mais des chargé·es de mission. Les résultats de ses travaux et de ses activités sont débattus en organe de gestion.

- 5 Des outils ont été mis en place pour assurer le suivi et la diffusion des processus engagés. On peut citer L'Outil Intégrateur de la Qualité (LoiQ) permettant d'intégrer les étapes, indicateurs et échéances des actions menées. Le comité avait souligné, lors de sa venue en 2018-2019, la nécessité d'évaluer le fonctionnement de cet outil. Cette recommandation reste d'actualité, d'autant que l'outil n'a pas été mis à jour. Le comité encourage les parties prenantes à le rendre à nouveau opérationnel, sous sa forme actuelle ou sur une autre plateforme comme Sharepoint par exemple, afin que son exploitation puisse offrir une visualisation actualisée du plan d'action rédigé en 2020.
- 6 La cellule qualité a instauré la mise en place d'une horloge qualité annuelle, qui fournit un calendrier contenant tous les évènements liés au processus qualité dans l'établissement (enquêtes, EEE, etc.). Cette horloge qualité est connue de toutes les parties prenantes et est mise à leur disposition sur le réseau interne de la HELHa et par voie d'affichage dans tous les bâtiments de l'établissement. La communication qui est ainsi faite de tous les évènements en lien avec la démarche qualité de l'établissement permet d'ancrez l'implication et la mobilisation de tou·tes les acteur·rices.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 7 En 2021, la HELHa a procédé à une révision de son plan stratégique. Son nouveau plan stratégique 2022-2027 compte 5 axes de développement, parmi lesquels figure la gouvernance. Sur ce point, les objectifs stratégiques de l'établissement consistent pour l'essentiel en une refonte de l'organigramme de fonctionnement de la HE. Les retombées immédiates de cette refonte sont un partage et un découplage plus francs des activités pédagogiques dans les départements et des activités plus transversales dans l'établissement. La démarche qualité occupe une place majeure dans les réflexions menées pour y parvenir, par une approche au plus près des formations disciplinaires et un partage de bonnes pratiques dans les approches transversales (SAR, communication, etc.).
- 8 Une commission interne d'évaluation (CIE) a été mise en place à l'issue de l'évaluation programmatique précédente. Cette commission a dressé un bilan d'avancement des recommandations formulées et trouve toute sa place dans le contexte évolutif actuel.

Culture qualité et adéquation aux valeurs

- 9 La culture qualité est présente au niveau institutionnel. Elle se décline en un certain nombre d'organes ou de conseils consultatifs ou décisionnels, comme les conseils de département où se discutent des points d'amélioration de la qualité des enseignements et du fonctionnement global de l'établissement. Il apparaît parfois que ces points sont abordés sans rattachement à une action qualité répertoriée en tant que telle et/ou inscrite dans le plan d'action.
- 10 La culture qualité est transmise aux parties prenantes, notamment au moyen des outils développés par la cellule qualité institutionnelle. L'horloge qualité visible par tou·tes constitue un excellent vecteur de communication de toutes les actions entreprises au service de la qualité.

Implication des parties prenantes

- 11 La direction de l'établissement et la cellule qualité institutionnelle s'impliquent massivement dans la démarche qualité, en proposant des actions, des moyens et des outils pour la faire encore progresser. Les autres acteur·rices internes, en particulier les enseignant·es, sont impliqué·es par leur participation aux différents groupes de travail mis en place.
- 12 Le comité a ressenti un fort sentiment d'appartenance de toutes les parties prenantes à l'établissement, ce qui constitue un bel atout pour dérouler une démarche qualité efficiente.
- 13 La notion de réseaux d'ancien·nes étudiant·es et d'alumni est singulièrement absente des dossiers présentés (plan d'action, etc.) pour cette évaluation. Sans doute faut-il voir le signe d'une faible activité et interactions sur ce volet. Le comité encourage les prises de contact et leur formalisation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Favoriser les échanges et les discussions autour de points de fonctionnement opérationnels amenés à évoluer dans le cadre de la refonte de l'organigramme de l'établissement.
- 2 Tenter, dans le respect des statuts des personnels de la haute école, de formaliser davantage la procédure EEE par une centralisation et une systématisation de la collecte et le déploiement d'une procédure de traitement permettant d'accompagner les enseignant·es.
- 3 Actualiser et réactiver l'outil LoiQ de suivi d'actions dédiées à la démarche qualité, sous sa forme actuelle ou éventuellement sur une autre plateforme (SharePoint par exemple).
- 4 Maintenir le fonctionnement de la CIE en charge de l'évaluation des avancées dans le contexte actuel très évolutif de la HE.
- 5 Pointer la démarche qualité au cours de chaque réunion, en l'adressant en retour dans les comptes rendus de réunion.
- 6 Dynamiser la formalisation d'un réseau d'ancien·nes diplômé·es.

Conclusion

La Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) est un établissement proposant une offre de formation très large et couvrant de nombreux domaines. Le département des Sciences, technologies et vivant inclut les quatre bacheliers (Automobile, Domotique, Electronique et Électromécanique) et le master en Gestion de production couverts par le champ d'expertise du *cluster* Électricité et mécanique.

La HELHa est en cours de restructuration de sa gouvernance qui évolue vers un recentrage plus ciblé des directions soit vers la pédagogie et les programmes, soit vers des responsabilités transversales à l'établissement. Cette restructuration mobilise la direction de l'établissement et la cellule qualité institutionnelle. Elle doit conduire à terme à la formation d'un collège de direction plus resserré avec une volonté de proactivité affirmée.

L'établissement a une forte culture qualité au niveau institutionnel. Le plan stratégique est clair, et la politique qualité institutionnelle est portée à la connaissance de tou·tes les acteur·rices par différents canaux et relais particulièrement efficents, à l'image de l'horloge qualité et de l'outil LoiQ, même si celui-ci doit faire l'objet d'une réactualisation.

L'établissement s'appuie également sur le Centre de Recherche et de Formation (CeREF), dont les activités ruissent en partie sur les formations, aussi bien dans les programmes d'enseignement que dans les activités de projet confiées aux étudiant·es.

Dans l'ensemble, les formations évaluées s'inscrivent dans une dynamique positive. Le master en Gestion de production proposé en alternance rencontre un succès grandissant auprès des industriel·les et des étudiant·es. Le bachelier en Electronique propose des enseignements en anglais, entendus comme une bonne pratique à étendre aux autres formations. Le bachelier en Domotique souffre de son intitulé restrictif par rapport à son contenu et ses débouchés, mais la communication doit permettre de compenser cette difficulté. Le bachelier en Électromécanique maintient ses effectifs. Concernant le bachelier en Automobile, le comité note un manque de regard réflexif sur le positionnement de la formation dans l'avenir de la mobilité électrique en particulier.

De manière générale, les programmes d'enseignement sont régulièrement réévalués par les équipes pédagogiques, par les industriel·les en lien avec les formations et par les étudiant·es qu'il·elles accueillent en stage. Des enquêtes sont menées auprès d'eux·illes pour recueillir leurs avis. Il serait intéressant de formaliser davantage cette démarche par la mise en place de conseils de perfectionnement propres à chaque formation. Dans le même ordre d'idées, le comité suggère la poursuite de la mise en place et le suivi d'un réseau d'alumni.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Électricité et mécanique
2024-2025

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

- L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport	Observation de fond

Nom, fonction, date et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Nicolas Velings

Nom, date et signature du coordonnateur·rice de l'autoévaluation

Hélène Deleu